CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 7 février, le Conseil Municipal s'est réuni à vingt heures trente, sous la présidence de Mr Jean-Marie MOTTE, Maire.

Convocation: 31 janvier 2023

Etaient présents :

Etaient présents : Mesdames VANPOUILLE, FLEURY-MORIN, GAVELLE et MASQUELIN

Messieurs FOURNIER, LINSEELE, TESSIER, BLOT et GODIN.

Etaient absents: M. Antoine BERTIN donne pouvoir à M. MOTTE

Secrétaire de séance : M. Alain LINSEELE

Lecture du compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2022, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

SIEGE : éclairage public LED place de l'église

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de l'éclairage public de la place de l'église.

Conformément aux dispositions statutaires du SIEGE et aux règlements financiers du dit EPCI, la réalisation de l'opération est subordonnée à l'accord de la commune qui s'exprime sous la forme d'une contribution financière telle que détaillée dans la convention ci-après annexée.

Cette participation s'élève à:

✓ en section d'investissement: 5 000.00 €
✓ en section de fonctionnement: 0.00 €

étant entendu que ces montants seront ajustés sur la base du coût réel des travaux réalisés par le SIEGE dans la limite des montants indiqués ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise :

- ✓ Monsieur le Maire à signer la convention de participation financière annexée à la présente,
- ✓ L'inscription des sommes au Budget de l'exercice, au compte 20415 pour les dépenses d'investissement (EP),

SIGES: modification des statuts

Entrée de la commune **de La Chapelle Longueville** pour la partie de territoire correspondant à l'ancien territoire de la commune de La Chapelle-Réanville.

Le conseil municipal donne son accord

SUBVENTION PROJETS

Monsieur propose au Conseil municipal plusieurs orientations de projets :

- Aménagements de terrains
- Bâtiments communaux
- Équipements scolaires et sportifs
- Amélioration du cadre de vie
- Sécurité des personnes et des biens

Le Conseil municipal donne son accord. Il charge et donne pouvoir à Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'octroi de subvention suivant les meilleurs plans de financement présentés.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

- Effacement des réseaux à La Queue d'Haye
- Nouveau P.L.U
- « Terrain M. Grieu » à clôturer

- Salle polyvalente : volet + chauffage + portes + éclairage LED
- Alerte SMS + 6 €/mois
- Poteau incendie Grumesnil
- Arrondi rue du château à Grumesnil
- Réparation église
- Bordures trottoirs + entrées d'habitation rue de la Croix de Pierre
- Peinture au sol du plateau omnisport
- Parking Coupigny
- Aménagement de la cuisine salle polyvalente
- Remise en état du beffroi à l'église
- Bilan énergétique des bâtiments communaux
- Optimisation du bâtiment rue du Parc : logement, salle association, four à pain et grenier

COMMISSIONS

- S.N.A: pénalités envisagées aux centres de loisirs pour les réservations non honorées
 - Ukraine : 2 m³ de denrées récoltées par la commune
 - Aide à domicile : 540 bénéficiaires, 112 agents actifs, salariés
 - Recyclerie près de la déchetterie de Vernon pour 2025
 - LEADER: 16 000 € pour Tourny: épicerie + cantine 12 couverts
- SIVOS : remboursement transports fixe et pas indexé au quotient familial
- Syndicat des eaux : problème de calcaire résolu, bornes incendie : pose aidée. 723 km de réseaux, rendement : 75/80%, beaucoup de perte. 8 600 € d'impayés sur Heubécourt-Haricourt.
- SIGES : travaux d'ascenseur à salle de sport de César Lemaitre. Changement de secrétaire, cotisation complémentaire santé votée. Problème de la cotisation de La **Chapelle Longueville**
- Préfecture : SEVESO pour ArianeGroup et STEINER, simulation exercice en mai 2023
- Environnement : plantations. Troc plantes en mars /avril.
- Comité des fêtes : marché de Noel, repas enfants, galette : presque 100 personnes. Projet concert dans l'église.

URBANISME

Ventes maison : 11, rue du Thuit, 21 rue du Parc, annexe château, pas de droit de préemption exercé.

LOCATIONS SALLE POLYVALENTE

2022:8729 € 31 locataires 19 communes 129 m³ de gaz

FETE COMMUNALE de septembre

Concours de photographies est organisé.

OUESTIONS DIVERSES

- Chats errants : Haricourt : 2 femelles à Coupigny : 2 femelles dans le bourg / 5 juniors à adopter
- Coupigny : abri car : poteau en bois à remplacer
- 1 rue du Thuit : demander élagage au n°1
- Cimetière : enlever le big bag
- Nettoyer le panneau de randos

« L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 40 »